

Communication Appel à Projets « Soutien aux actions culturelles sur le territoire du LEADER Ardèche 2024 »

Pour site internet (version longue)

LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) est un programme européen pour redynamiser le milieu rural à travers le soutien de projets publics et privés sur le territoire. Son ambition est de permettre l'émergence et la mise en œuvre de projets innovants répondant à des objectifs de développement rural définis au niveau européen et régional.

Le périmètre du **LEADER Ardèche** regroupe 17 EPCI et le PNR des Monts d'Ardèche, soit 347 communes dont les 21 communes drômoises d'ARCHE Agglo.

Le Comité de Programmation du 9 avril 2024 a voté le 1^{er} appel à projet 2024 « **Soutien aux actions culturelles** sur le territoire du LEADER Ardèche 2024 ». Les porteurs de projets peuvent **déposer leur dossier** sur le Portail Des Aides de la Région AURA **entre le 2 mai 2024 et le 31 octobre 2024**.

Cet appel à projets a pour objectifs de :

- Favoriser la dynamique des acteurs culturels du milieu rural,
- S'appuyer sur la culture comme levier d'attractivité de création de lien,
- Permettre d'élargir l'offre culturelle du territoire en étant attentif à l'émergence de projets innovants mettant en valeur de nouvelles disciplines ou des sujets émergents interdisciplinaires,
- Favoriser la participation de tous les habitants à tous les âges de la vie en veillant à inclure la jeunesse,
- Veiller à une répartition géographique des actions et événements culturels et irriguer les territoires ruraux.

Cet appel à projet vise donc à **soutenir les actions de création et de diffusion culturelle visant à faire vivre le territoire autour d'événements innovants favorisant l'attractivité du territoire du LEADER Ardèche**.

Les projets éligibles peuvent être portés par un acteur privé ou public. Le montant des dépenses éligibles est compris entre 5 000 € et 35 000 €. Pour bénéficier de la subvention LEADER, le porteur de projet doit obtenir un cofinancement public national (en complément du financement européen), c'est-à-dire issu d'une collectivité locale, du Département, de la Région, de l'Etat. Le taux de financement public est plafonné à 80%.

Contact : leader@archeagglo.fr

Pour plus d'info : <https://leader-ardeche.fr/>

Pour réseaux sociaux

Appel à projets CULTUREL !

Le LEADER Ardèche lance son 1^{er} appel à projet « Soutien aux actions culturelles sur le territoire du LEADER Ardèche 2024 ».

Cet appel à projet vise à soutenir les actions de création et de diffusion culturelle visant à faire vivre le territoire autour d'évènements innovants favorisant l'attractivité du territoire du GAL LEADER Ardèche.

Bénéficiaires : structures privées et publiques

Montant des dépenses éligibles : entre 5 000 € et 35 000 €.

Obligation de cofinancement public national (en complément du financement européen), c'est-à-dire issu d'une collectivité locale, du Département, de la Région, de l'Etat.

Taux de financement public plafonné à 80%.

Contact : leader@archeagglo.fr

Pour plus d'info : <https://leader-ardeche.fr/>